



Ne pas aliéner notre indépendance et sauvegarder notre liberté !

Communiqué des UD FO 44, 49, 53, 72 et 85

Suite à la réunion du 6 mai à Matignon consacré à l'emploi, le gouvernement a adressé une circulaire aux préfets de régions relative à « *la mobilisation nationale pour l'emploi et la transition écologique et numérique* », les invitant à « *convier dans les dix jours l'ensemble des acteurs pertinents du territoire* ».

Nous avons donc reçu une invitation à nous « mobiliser » le 28 mai « *pour l'emploi et la transition écologique et numérique* », aux côtés d'associations diverses et d'élus.

Considérant que là n'est pas la place d'une organisation syndicale libre et indépendante, nous avons décliné cette invitation.

Le président de la république souhaite que les organisations syndicales et les acteurs divers de la société – qu'il désigne indistinctement sous la notion de « corps intermédiaires » – travaillent ensemble pour mettre en place les « réformes nécessaires » sous l'autorité du premier ministre. Il ne s'agit donc pas de discuter dans ce cadre des sujets à caractère revendicatif, mais de nous associer à la mise en œuvre des mesures décidées par le gouvernement.

Les « six chantiers » de cette « mobilisation nationale et territoriale »¹forment un tout. Participer à telle ou telle réunion, sous prétexte que celle-ci permettrait de défendre hypothétiquement un aspect de notre cahier de revendications, ce serait mettre le doigt dans un engrenage, avec le risque d'aliéner notre indépendance et notre liberté.

L'heure n'est certainement pas à se rassembler nationalement ou localement derrière le Premier ministre et le préfet, apportant ainsi une caution à la mise en œuvre de toutes les mesures régressives actuelles (projet de loi de transformation de la fonction publique, projet de loi de l'école de la confiance, projet de « réforme » des retraites, etc.). L'heure est au contraire à la mobilisation pour défendre les garanties collectives, les conquêtes sociales, les services publics et les emplois.

Ainsi, et à titre d'exemple, nous revendiquons que l'Etat garantisse le maintien de l'emploi à Arjowiggins (760 salariés concernés, ainsi que 2000 emplois impactés), y compris par une nationalisation temporaire du site, dans l'attente d'un projet industriel pérenne et ambitieux. Nous exigeons également la création de postes nécessaire au bon fonctionnement des urgences et de tous les services publics.

Plus que jamais : résister, revendiquer, reconquérir !

Le 4 juin 2019

¹ Entre autres : soutenir l'apprentissage, faire évoluer l'offre de service de Pôle emploi, lever les freins à la reprise de l'emploi, mieux accompagner les territoires en transition, changer de dimension sur l'écologie du quotidien, accompagner la rénovation thermique des logements etc.